A.S.S.P. Pondres

L'association pour la sauvegarde du site de Pondres (ASSP) s'est constituée à cheval sur les deux comunes de Villevielle et Fontanès. Son but est de défendre par tous moyens légaux le site du Hameau de Pondres, sous tous ses aspects, historique, culturel, architectural, environnement, calme et art de vivre, de s'opposer à toute urbanisation forcée, d'exiger que le population soit consultée pour tout nouveau projet.
Nous voulons que cesse ses constructions devant notre beau château, que le bassin de rétention, posé tel une verrue sur l'aire ou nous faisons une fête qui est encore dans les mémoires, soit déplacé.
Le 28 mars dernier nous avons réunis prés de 200 personnes au foyer de villevielle et nous n'en resterons pas là ! Nous avons déjà eu des réunions avec l'architecte des bâtiments de France, avec la comunauté de communes, avec des élus qui nous ont assuré de leur soutien. Notre hameau, situé autour d'un château du 12ème siècle, inscrit aux monuments historiques, ne doit pas être défiguré : nous le défendrons !
Nous avons de trés nombreux adhérents, une page facebook a été créée, bientôt un site internet sera opérationnel...

Cotisation annuelle : 10€ par personne.

Bureau de l'association :
Présidente : Mme Sylvie Dumont, 3 allée du pigeonnier, Pondres, 30250 Villevieille,
tél : 04 66 77 71 80
Vice-président : Mr Christophe Ciet, ch de la plaine de jas Pondres 30250 Fontanès
Secrétaire : Dr Dominique Calendrin-lesseur, 76 ch du Vila Pondres 30250 Fontanès
Trésorière : Mme Hélène Clavel, 6 allée du pigeonnier, Pondres 30250 Villevielle.
Pour nous contacter : assp_pondres@orange.fr